

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Sciences de la terre, de l'univers et du vivant

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) fait suite au Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP) et constitue le deuxième cycle des études de pharmacie. La répartition des enseignements sur 4 semestres (S1 à S4) permet la capitalisation de 120 ECTS (european credit transfert system) conférant le grade de master.

L'objectif de la formation est l'approfondissement des connaissances théoriques et pratiques en ingénierie de la santé, sciences du médicament et autres produits de santé, ainsi que des sciences biologiques fondamentales et cliniques. Le choix de filière (officine, industrie, internat et recherche) obligatoire dès le S2 prépare les étudiants à leur futur exercice professionnel dans les nombreux domaines de la santé.

L'offre de formation du DFASP est marquée par une professionnalisation précoce débutant dès le S2. La première année du DFASP (DFASP1) (environ 600 heures) est constituée majoritairement par des enseignements d'unités d'enseignement (UE) communes transversales essentiellement coordonnées (S1 et S2 pour partie) et spécialisées en fonction des filières (S2), mais aussi de stages d'application. Le certificat de synthèse en sciences pharmaceutiques (CSP) qui se valide à l'oral en S1 permet d'évaluer l'acquisition des connaissances du socle de base.

La deuxième année (DFASP2) est une année hospitalo-universitaire qui laisse une large place à la professionnalisation par l'importance variable des stages selon les filières et des enseignements spécifiques. Seules les filières Officine et Industrie sont proposées, les étudiants se présentant au concours de l'internat devant suivre une des deux filières avec une forte incitation vers l'officine. Il en est de même pour les étudiants se destinant à la recherche qui doivent en outre continuer à valider les modules de l'unité d'enseignement et de recherche en biologie (UERB) qui leur donnera l'équivalence d'une première année de master (master 1).

A l'issue du DFASP, les étudiants s'orienteront soit vers un troisième cycle court (sixième année) pour ceux relevant des filières Officine et Industrie, soit vers un troisième cycle long, deuxième année de master (master 2) et thèse d'université pour la filière recherche, et DES (diplôme d'études spécialisées) pour les internes.

En dehors des stages, la formation se déroule à l'UFR (unité de formation et de recherche) des sciences pharmaceutiques sur le site de Grandmont.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'information donnée aux étudiants (maquette des enseignements, présentation des filières, livret) est satisfaisante. L'organisation du cursus est classique. Les UE proposées qu'elles soient transversales, spécifiques ou librement choisies suivent globalement le programme officiel et sont bien adaptées à l'exercice professionnel, particulièrement pour les deux filières proposées, Officine et Industrie. Cependant les étudiants souhaitant s'inscrire dans un projet professionnel lié à l'hôpital ou à la recherche doivent suivre l'une des deux filières, ce qui pose la question d'une véritable filière internat. En outre, le devenir des non reçus à l'internat n'est pas précisé, notamment pour les conditions de réorientation.

La répartition des enseignements est globalement équilibrée entre cours magistraux (CM) et enseignements dirigés (ED), voire travaux pratiques (TP) pour certaines UE. La validation se fait essentiellement à l'écrit, mais le contrôle continu intervient pour partie de manière combinée ; en revanche l'oral tient une faible part et pourrait être développé. Par ailleurs l'utilisation d'outils pédagogiques innovants ne paraît pas développée, si ce n'est par l'utilisation d'une pharmacie expérimentale en filière Officine pour le travail en petits groupes.

Actuellement, la mutualisation interne des enseignements est très partielle (UE préparation aux fonctions hospitalières). Celle avec d'autres composantes est très limitée et circonscrite aux UE recherche avec l'UFR de médecine et à une seule UE (gériatrie en sixième année Officine) mutualisée avec les formations en ergothérapie, orthophonie et orthoptie.

Des compétences additionnelles variées sont proposées et laissées à la discrétion de l'étudiant : C2i (certificat informatique et internet) niveau 2 (validation obligatoire, certification optionnelle), renforcement de l'anglais en sus des UE obligatoires, stage d'initiation à la recherche, UE préparation à la thèse.

La politique des stages est en accord avec les objectifs pédagogiques, bien cadrés et font l'objet de validation sérieuse : carnet de stage, rapport, appréciation du maître de stage, soutenance orale. Le stage d'application (une semaine en S1 et une en S2) permet l'illustration pratique des enseignements coordonnés. Le stage hospitalier en DFASP2 d'une durée de 12 mois à mi-temps ou équivalent, est supervisé par le collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier (CEPH). Il est organisé autour d'un projet global choisi par l'étudiant et adapté à son choix professionnel.

Les étudiants de la filière industrie doivent également effectuer un stage de 22 semaines dans l'industrie pharmaceutique dont les modalités de validation ne sont pas bien précisées. Les ECTS attribués lors de ces différents stages ne sont pas très lisibles.

Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Seule UFR de pharmacie de la région Centre-Val de Loire, l'UFR de sciences pharmaceutiques de Tours est une des deux composantes santé de l'Université François-Rabelais de Tours. L'intégration à l'école doctorale *Santé, sciences biologiques et chimie du vivant*, formation à la recherche précoce, la présence d'équipes de recherche nombreuses sont autant de facteurs favorisant la formation à la recherche.

L'environnement économique riche du point de vue industriel en matière pharmaceutique et cosmétique est un support solide à l'intégration des étudiants et contribue à une interface importante entre professionnels et formation.

Si les liens avec les autres composantes pharmaceutiques proches sont inexistantes, des conventions pour un double cursus avec l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux et l'École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy sont proposées aux étudiants. Cependant le flux ne peut être évalué, ces conventions ne s'appliquant qu'aux étudiants ayant validé le DFASP.

Les échanges internationaux sont présents, mais limités. Cependant ils gagneraient en lisibilité à être plus développés. Que ce soient les stages qui peuvent pour partie s'effectuer à l'étranger, ou le nombre d'étudiants en convention avec l'Université Laval à Québec, la mobilité sortante diminue : 5 en moyenne au cours des trois dernières années dont 2 dans le cadre d'une convention spécifique avec l'Université Laval à Québec.

La mobilité entrante n'est développée qu'avec les étudiants canadiens mais exclusivement en sixième année. Aucune information n'est donnée quant à la mobilité des enseignants.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

Le taux de réussite en DFASP est conséquent contrairement aux résultats du DFGSP. A ce stade la quasi-totalité des étudiants des filières Officine et Industrie poursuivent en troisième cycle court (sixième année) dont le contenu des enseignements diffère selon la filière : la filière Officine est partagée entre UE à visée professionnalisante et stage officinal de 6 mois temps complet. En filière Industrie-recherche la majorité des étudiants effectuent un master 2 sur place ou dans une autre université venant en équivalence de la sixième année, mais ni le nombre, ni le suivi ne sont renseignés. De même le nombre d'étudiants poursuivant en troisième cycle long, c'est à dire ceux admis au concours de l'internat et ceux engagés dans un parcours recherche n'est pas précisé.

A l'heure actuelle aucune étude ne permet de connaître l'effectivité de l'insertion professionnelle, la faculté se reposant sur la pyramide des âges des pharmaciens d'officine et de la richesse de l'environnement industriel pharmaceutique pour justifier l'insertion à venir des nouveaux diplômés.

Pilotage de la formation

L'encadrement des étudiants est en adéquation avec les objectifs de la formation. L'équipe pédagogique comporte 70 enseignants-chercheurs dont plus de 50 % titulaires d'une HDR (habilitation à diriger des recherches), et 50 chargés de cours issus essentiellement du secteur privé et public (praticiens hospitaliers) montrant une forte volonté de professionnalisation dans les différents parcours.
Les moyens administratifs affectés à la gestion de la formation semblent suffisants par rapport aux nombres d'étudiants inscrits.

La commission pédagogique est qualifiée de très active mais reste interne à la composante (enseignants et étudiants). A noter qu'un autre élément de pilotage via deux commissions Officine et Industrie laissant une place importante aux industriels, officinaux et aux étudiants, vient renforcer l'objectif marqué de professionnalisation. Le dispositif d'autoévaluation, sa mise en œuvre dans l'établissement et les conséquences pour l'amélioration de la formation ne sont pas renseignés dans le dossier fourni.

Cependant la création d'un réel conseil de perfectionnement permettrait certainement de renforcer la cohésion des enseignements, de développer des enseignements mutualisés avec d'autres composantes santé et faciliterait une évaluation de la formation plus complète appuyé sur un dispositif d'autoévaluation.

Les jurys sont présidés par le responsable d'année et auxquels participent les responsables des UE concernées.

L'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place, mais celle-ci reste encore très parcellaire et doit être développée et poursuivie.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le bilan des effectifs montre une certaine stabilité avec une légère chute de l'ordre de 5 % en 2013-2014. Cette variation pourrait correspondre à la mise en place du DFASP qui a forcément induit un changement dans les matières enseignées.

En revanche une mutation importante des effectifs de la filière Officine vers la filière Industrie est observée. En DFASP2, l'effectif d'étudiants inscrits en Officine au nombre de 79 en 2010-2011 passe à 60 en 2014-2015 avec une chute à 56 étudiants en 2013-2014. Parallèlement les effectifs en Industrie ont doublé en 5 ans passant de 24 à 48 étudiants. Le taux de réussite en DFASP est quasi total.

Les effectifs de la sixième année Officine montrent une différence importante comparés à ceux qui ont validé le DFASP Officine. Cette variation est vraisemblablement due aux étudiants reçus au concours de l'internat en cinquième année. L'absence de renseignements sur ce parcours rend délicate l'analyse des données brutes fournies.

Le très faible nombre d'inscrits en sixième année Industrie montre un manque de suivi des étudiants inscrits vraisemblablement en master 2 dans d'autres universités qui pourrait être amélioré.

Le recrutement par passerelle entrante en deuxième cycle n'est pas mentionné.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Partenariat industriel fort.
- Rigueur et intérêt des stages hospitaliers.
- Environnement socio-économique offrant de nombreux débouchés dans l'industrie.

Points faibles :

- Pas de préparation spécifique au concours de l'internat et pas de données sur les résultats de celui-ci.
- Absence d'autoévaluation de la formation et évaluation des enseignements par les étudiants trop parcellaire.
- Suivi de l'insertion professionnelle insuffisant.

Avis global et recommandations :

L'offre de formation en DFASP est satisfaisante et répond aux attentes des milieux professionnels concernés notamment pour l'officine et l'industrie. Le déroulé pédagogique du stage hospitalo-universitaire est rigoureux et en accord avec l'objectif de professionnalisation. L'absence de filière internat sur le site de Tours et le manque de données sur le taux de réussite au concours de l'internat dans le dossier ne permettent pas d'apprécier l'impact de ce choix, qui semble cependant remis en question par une réflexion annoncée sur la création de ladite filière. Concernant la mutualisation des enseignements, la mise en place d'un collégium santé entre les universités et le CHR (centre hospitalier régional) de Tours et Orléans est évoquée dans l'objectif de mieux mutualiser les formations en santé. Toutefois il conviendra de suivre ce qui concerne l'UFR de pharmacie dans la mesure où le changement de périmètre régional n'affecte pas l'enseignement pharmaceutique (l'UFR de sciences pharmaceutiques de Tours restant la seule UFR de pharmacie dans la nouvelle région).

L'UFR de sciences pharmaceutiques de Tours bénéficie d'un environnement scientifique et socio-économico-culturel très favorable et a parfaitement su en tirer profit avec le développement de nombreuses interactions avec des établissements hospitaliers et le GREPIC (groupement régional des établissements pharmaceutiques). Ces rapprochements favorisent la participation de professionnels de santé à l'enseignement. Par ailleurs, même si des liens pédagogiques ont été mis en place avec deux écoles d'ingénieurs (Albi et Nancy) ou encore avec deux universités canadiennes (Laval et Chicoutimi), la mobilité sortante doit être encouragée.

Malgré l'existence d'une commission pédagogique organisée et active, renforcée par une commission Officine et une commission Industrie en présence de professionnels de santé et d'étudiants, celle-ci ne saurait se substituer à un véritable conseil de perfectionnement, en vue d'une bonne cohésion des enseignements, d'une amélioration constante des indicateurs et de la mise en place des évaluations.

Il sera important de bien suivre l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue de leurs études. Par ailleurs la composante aurait intérêt à développer les interfaces tant en local qu'en interrégional pour gagner en lisibilité et afficher ses spécificités.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

